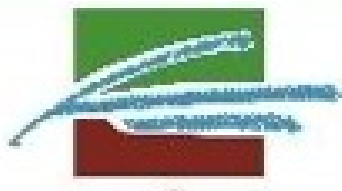


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article529>



En 1775, les moulins de Vermes et les Monnerat

- Découvrir le Val Terbi - Coup d'oeil vers le passé du Val Terbi -



Date de mise en ligne : samedi 27 août 2011

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

En patois, un Monnat est un meunier, un Monnerat est donc un petit meunier.

Le meunier était un personnage important dans le village. Sans lui, pas de pain ! Le grain se conservait, pas la farine. Il fallait donc moudre régulièrement.

Le meunier connaissait tout le monde, se montrait habile en mécanique et en hydraulique, avait le sens des chiffres et des affaires.

Le sens des affaires ... parfois un peu trop ! Les clients avaient vite le sentiment d'être grugés !

Le meunier devait une attention soutenue, à la fois à l'alimentation en eau et à la marche des meules.

Il devait gérer l'eau, avoir une réserve disponible en tout temps.

En mouvement, les meules devaient toujours recevoir du grain. Si le grain manquait, les meules frottaient l'une contre l'autre, des étincelles jaillissaient et la farine en suspension dans l'air s'enflammait immédiatement. De nombreux moulins disparaissaient ainsi, par incendie.

Le meunier devait être reconnu par le Prince-Evêque qui lui accordait un droit d'eau et une région à desservir.

En 1775, François Monnerat, meunier à Vermes, reçoit une lettre de fief.

Le texte complet à télécharger :

<https://www.valterbi.org/cms/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Un extrait :

Nous Frédéric

par la gra ce de Dieu Eve que de Ba le Prince du St. Empire &

faisons savoir que sur tre s humble supplication à Nous faite par notre amé et fèal Franc'ois fils de feu Henri Monerat Meunier à Verme porteur et seul possesseur de ce fief, Nous l'avons gracieusement et de nouveau inféodé pour Lui et tous ses héritiers en fief héréditaire mouvant de Nous et de l'Eve ché de Ba le.

C'est à savoir le Moulin et Ses dépendances situés au Village de Verme consistantes en un Ba timent qui contient Son habitation, Grange et Ecurie avec un Moulin à farine et un Egrugeoir aiant chacun leur Roue, et une Ribe avec sa Roue dans un petit Ba timent annexé au précédent du coté de vent contenant le sol vingt perches dix neuf pieds quarrés, Plus une Scierie avec Sa Roue et Son Chantier dont le fond est communal par sa première nature

contenant led. Chantier avec le sol de la scierie vingt quatre perches cinquante cinq pieds quarrés, et un petit Clos entre les dits Moulin et Scierie entourrés de toutes parts par les Canaux des dites Usines avec une petite Bande de Clos du coté de Bise du Bâtiment du Moulin contenant avec les dits Canaux un quart de Journal douze perches Vingt Six pieds quarrés, faisant le tout un quart de Journal et Cinquante sept perches ; Et situé entre le Chemin réal qui conduit à la fin derrier le Moulin dont l'entretien est à la charge du fieteur pour autant qu'il touche le fief devers Minuit ; Des Clos allodiaux sur lesquels et autres le fief n'a d'autre action que celle d'aller et venir le long des Canaux pour les nécessités d'icelui sans abus, de Bise et Midi ; Le Communal des autres Cotés suivant l'ébornement, arpentement et Plan qui en ont été fait par le Géomètre Girardin en présence et du Consentement de toutes les parties intéressées ; Ensemble le Cours d'eau qui prend son commencement à une Ecluse qui est de la longueur de sept perches posée dans le Biel d'Envelier et à la distance de Cent quatre Vingt Cinq perches du Moulin dans lequel entrent aussi les eaux des fontaines des Voivres et des Courtes royes et qui finit à la distance de six perches au dessous du Moulin à l'endroit où ses eaux et celles de la scierie rejoignent le Biel.

Quatre roues à aubes :

François Monnerat gérait donc

- un **moulin à farine**
 - une **scierie**
 - un **égrugeoir**, un concasseur
 - une **ribe**, un pressoir à fruits et à chanvre
-

des illustrations suivront, voir aussi [l'article moulins de Vermes](#)